

ENTENTE intervenue :

ENTRE

**Centre intégré de santé et de services
sociaux de Lanaudière**

Ci-après nommé « l'employeur »

ET

**Syndicat des travailleuses et
travailleurs du CISSS de Lanaudière –
CSN - Catégorie 2**

Ci-après nommé « le syndicat »

Objet : **ENTENTE STATUANT SUR DES MODIFICATIONS à l'entente signée le 1^{er}
septembre ayant pour objet : Rehaussement des heures au poste de
préposé aux bénéficiaires à temps partiel et dotation des postes pour les
diplômés du Programme AEP-PAB**

CONSIDÉRANT l'entente signée entre les parties le 1^{er} septembre 2020 ayant pour objet
*Rehaussement des heures au poste de préposé aux bénéficiaires à temps
partiel et dotation des postes pour les diplômés du Programme AEP-PAB,*
jointe à la présente en annexe A ;

CONSIDÉRANT que les parties désirent modifier certains paragraphes prévus à cette
entente ;

CONSIDÉRANT la nécessité pour l'employeur de revoir la vocation des postes d'équipe
volante ;

LES PARTIES SIGNATAIRES DE LA PRÉSENTE CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de l'entente et les dispositions de la convention collective s'appliquent, sauf si elles sont modifiées par la présente entente.
2. Les parties conviennent que l'entente signée le 1^{er} septembre 2020 et ayant pour objet *Rehaussement des heures au poste de préposé aux bénéficiaires à temps partiel et dotation des postes pour les diplômés du Programme AEP-PAB* jointe en annexe A continue de trouver application sous réserves des modifications ci-après énoncées.

Initiales des signataires pour l'employeur	Initiales des signataires pour le syndicat
me 	S.D. 

3. Les parties conviennent de modifier le paragraphe 8 de l'entente *Rehaussement des heures au poste de préposé aux bénéficiaires à temps partiel et dotation des postes pour les diplômés du Programme AEP-PAB* de la manière suivante :
- a) L'employeur procède à l'annulation de l'affichage en cours et prévu initialement du 1^{er} au 15 septembre, et ce uniquement pour les six cent quatre-vingt-deux (682) postes de préposés aux bénéficiaires, lequel comprenait notamment quatre cent trente-cinq (435) postes d'équipe volante à temps complet sur un quart de rotation.
 - b) Du mercredi 09 septembre 2020 au mercredi 23 septembre 2020 l'employeur procède à l'affichage de cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (599) postes de préposés aux bénéficiaires, dont notamment quatre cent trente-cinq (435) postes à temps complet comportant un seul service au sein de l'un des quatorze (14) centres d'hébergement en soins longue durée de l'employeur, et ce, sur un quart de rotation.
4. Les parties conviennent de modifier le paragraphe 9 de l'entente *Rehaussement des heures au poste de préposé aux bénéficiaires à temps partiel et dotation des postes pour les diplômés du Programme AEP-PAB* de la manière suivante :
- a) Subséquemment à la fin de l'affichage prévu au paragraphe 3 de la présente entente, l'employeur procède à un affichage spécial lequel comprendra quatre cent trente-cinq (435) postes à temps complet comportant un seul service au sein de l'un des quatorze (14) centres d'hébergement en soins longue durée de l'employeur, et ce, sur un quart de rotation et qui sera exclusivement réservé aux diplômés du Programme AEP-PAB et ce, d'une durée de quatorze (14) jours;
5. L'annexe 1 partie intégrante de l'entente *Rehaussement des heures au poste de préposé aux bénéficiaires à temps partiel et dotation des postes pour les diplômés du Programme AEP-PAB* fera l'objet d'une modification afin de refléter les modifications contenues à la présente.
6. Les parties conviennent de discuter en tout temps des problématiques qui pourraient se présenter en lien avec la présente entente;
7. La présente entente constitue un cas d'espèce et ne peut être invoquée à titre de précédent.
8. Un exemplaire de la présente dûment signé, que les signatures apparaissent sur la même page ou des pages différentes, si échangé par courriel ou télécopieur dans un format lisible (dont notamment un fichier de document portable (PDF) ou un fichier d'image étiqueté (TIFF), vaudra pour original,

Initiales des signataires pour l'employeur	Initiales des signataires pour le syndicat
me 	S.D. 

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé :

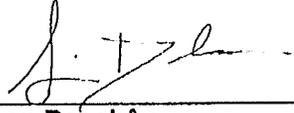
**Centre intégré de santé et de services
sociaux de Lanaudière**



Clément Comtois
Directeur des ressources humaines, des
communications et des affaires juridiques

Date 2020-09-11

**Syndicat des travailleuses et travailleurs
du CISSS de Lanaudière – CSN -
Catégorie 2**



Simon Deschênes
Président

Date 11 septembre 2020



Olivia-Maude Cournoyer
Chef de service des relations de travail

Date 2020-09-11



Ginette Morin
Vice-présidente

Date 11 septembre 2020

Dûment mandatés par l'employeur

Dûment mandatés par le syndicat

AFFICHAGE DU 9 SEPTEMBRE AU 23 SEPTEMBRE 2020
CSN CATÉGORIE 2 PAB

Poste en CHSLD		Par statut	Total
TC	JOUR	7	29
	NUIT	6	
	SOIR	16	
TP	JOUR	41	85
	NUIT	11	
	SOIR	33	
			114

Poste autres secteurs		Par statut	Total
TC	JOUR	9	18
	NUIT	3	
	SOIR	5	
	FUSIONNÉ PAB/ASSS	1	
TP	JOUR	10	27
	NUIT	6	
	SOIR	11	
			45

Postes en CHSLD - TC	ROTATION NUIT/JOUR	ROTATION SOIR/JOUR	Total
BRASSARD	5	10	435
ST-DONAT	4	9	
SYLVIE L'ESPERANCE	9	21	
PARPHILIA-FERLAND	20	45	
ST-EUSEBE	20	44	
ALPHONSE-RONDEAU	11	26	
ST-LIGUORI	8	17	
ST-JACQUES	9	22	
ST-ANTOINE-DE-PADOUE	14	33	
DÉSY	9	21	
PIEDMONT	10	23	
L'ASSOMPTION	4	10	
REPENTIGNY	4	8	
CLAUDE-DAVID HÉB.	3	7	
CLAUDE-DAVID UTRF	3	5	
Grand total			

TP	112
TC	482
	594